

Plein cadre

Entretien

« La liberté doit avoir le dernier mot »

Riss, le directeur de « Charlie Hebdo », publie, en plein procès, un ouvrage rétrospectif important célébrant « 50 ans de liberté d'expression »

Stéphane C. Jonathan
s.jonathan@sudouest.fr

Encadré par quatre militaires armés, sa longue silhouette traverse la cour, mâchoires serrées et regard fermé. Laurent Sourrisseau, dit Riss, vit ainsi depuis 2015, sous escorte, 24 heures sur 24. « Je dois respecter des protocoles de sécurité. C'est ainsi, je l'ai intégré depuis longtemps. » Âgé de 54 ans, le directeur de la publication de « Charlie Hebdo » entend ne jamais céder de terrain à la peur. Revenu au cœur de l'actualité, avec un procès-fléuve de 49 jours (jusqu'au 10 novembre) et une récente attaque terroriste le visant de nouveau, le journal qu'il représente brandit haut la bannière de la liberté d'expression.

Dernièrement, Riss a relu tous les numéros de « Charlie Hebdo » publiés depuis la fondation du journal par Cavanna, Choron et Gebé en 1970. Il en a sélectionné de larges extraits pour composer le livre « Charlie Hebdo : 50 ans de liberté d'expression » (1) qui paraît ces jours-ci. Vendredi dernier, il recevait « Sud Ouest », dans des bureaux parisiens.

« Sud Ouest » Comment la censure a-t-elle évolué en cinquante ans ? A-t-elle glissé du champ politique au domaine religieux ?

Riss Quand « Hari-Kiri » a été interdit à l'affichage pour le dessin sur de Gaulle en 1970, c'était clairement de la censure politique. Mais à cette époque, malgré les dessins sur le pape, il n'y a jamais eu de procès fait

à « Charlie » par des autorités religieuses catholiques chrétiennes officielles.

« Charlie » a vécu un nombre incalculable de procès. Dix-neuf rien que pendant les cinq années qui ont suivi la repartition du journal en 1992. Charb tenait même une rubrique pour en informer les lecteurs au fur et à mesure. Les plaintes émanaient essentiellement de l'Agrif ou des assos de cathos intégristes.

Puis progressivement est arrivée la question de l'islamisme. En 1994, celle du port du voile faisait débat en France. Philippe Val a reçu une lettre de menace après une chronique sur France Inter. C'était la première fois qu'on recevait explicitement une intimidation.

Le procès des caricatures en 2006 est-il un moment charnière ?

Ce qui est nouveau avec le procès des caricatures en 2006, c'est que ce sont des représentants officiels de l'islam de France. Là c'est différent. On a l'impression que les religions veulent retrouver un rôle politique. Ce n'était pas arrivé depuis longtemps.

Les défenseurs de la laïcité pensaient que leur combat était gagné depuis longtemps. Il a fallu réapprendre et réactiver ce combat. On pensait naïvement que toute la gauche, par sa tradition républicaine, adhérerait à cette vision-là, mais elle s'est fractionnée. Tant pis pour elle. Mais nous, Charlie, on est constants.

Cette constance, c'est un combat pour la liberté de tout dire ?



Riss avec l'ouvrage collectif « Charlie Hebdo : 50 ans de liberté d'expression ». Autour, des unes de « Charlie Hebdo » dont une rétrospective lors du Festival de la BD de janvier 2015. S.C.L. / S.O. ET AFP

Avoir été victime d'une censure politique en 1970 a sans doute marqué le journal au fer rouge. Mais on n'a jamais revendiqué le droit de dire tout et n'importe quoi : il y a toujours la diffamation ou l'injure. On peut dire tout ce qu'on veut en France, mais pas n'importe comment.

« On a l'impression que les religions veulent retrouver un rôle politique. Ce n'était pas arrivé en France depuis longtemps »

La liberté d'expression est mieux protégée que jamais, car la loi française a progressé dans ce sens. Mais alors que cette liberté n'a jamais été aussi grande, certains n'hésitent pas à menacer ceux qui s'en servent.

Avez-vous hésité à republier les caricatures le mois dernier ?

À la repartition du journal en février 2015, beaucoup nous demandaient de les republier à ce moment-là. J'ai refusé parce que je ne voulais pas donner à croire que c'était la raison d'être du journal, et que « Charlie » devienne prisonnier de cela. Mais au moment où s'ouvrait le

procès, sentant que certains croyaient cette liberté disparue, nous avons voulu réaffirmer que la France est un pays libre, et c'est là-bien sûr le dernier mot.

Dans l'édito du dernier « Charlie Hebdo », vous dites qu'il n'existe que deux options : « La lâcheté ou le courage ».

Il faut rester constant par rapport aux valeurs de la démocratie. Si on se dit démocrate, on est obligé de défendre ce droit, sinon la démocratie disparaît. Avoir des maires avec écrit « liberté, égalité, fraternité » ne suffit pas. Si on ne se bat pas pour défendre ses valeurs, ce n'est plus que du décorum et ça n'existe plus.

Comment vivez-vous émotionnellement le procès en cours ?

Tout le monde l'attendait avec appréhension. On savait que ce serait dur. C'est abouti par un procès d'assises : on revu les images, et chacun est remplacé face à ce qu'il a vécu. La première semaine a été très éprouvante. Aller à la barre d'un tribunal pour parler de gens qu'on connaissait et qu'on a vu mourir... Je crois que ça a fait du bien à tout le monde. Au journal, on n'a jamais osé raconter ce 7 janvier très en détail. On l'évoquait souvent, bien sûr. Mais à la barre, vous dites tout ce que vous pouvez, avec le maxi-

SUD OUEST.fr
Solvez le procès des attaques de « Charlie » au jour le jour dans notre dossier spécial Abonnés.



mum de précision. Depuis cinq ans, c'était à reculons qu'on allait mettre le nez dans le dossier d'instruction.

La vision de chacun sur les faits pouvait être un peu floue, parfois. En racontant tout, on s'aide réciproquement les uns les autres.

La première partie du procès passée, on va rentrer dans une nouvelle phase, avec la parole des accusés. On se rapproche de l'enjeu. On commence à étudier qui a fait quoi, comment tout cela s'est mis en place...

Écrire votre récit des attentats, dans « Une minute, quarante-neuf secondes » (2), a-t-il eu un effet cathartique ?

Je n'en sais trop rien. Quand on écrit les choses non sur blanc, elles deviennent lisibles pour soi-même. Structurer un récit aide à ranger le caparot dans ce que vous avez dans le désordre qui vous assaillent forcément. Quand un événement pareil s'impose à vous, vous ne savez pas trop quoi en faire. Ça surgit dans votre vie et il faut trouver une place dans votre existence. Sinon, c'est courir le risque d'oublier le sens de sa propre vie et perdre la raison.

UN DEMI-SIÈCLE D'INDÉPENDANCE

En relisant tous les « Charlie Hebdo » depuis le 23 novembre 1970, une évidence a sauté aux yeux de Riss : « Il n'y avait pas besoin d'écrire de nouveaux textes : tout est là. ». À la différence des autres filigranes déjà parus, le nouveau beau livre composé d'archives laisse une large place aux textes. « Parce que la rédaction de « Charlie » n'est pas composée que de dessinateurs. » Exclusivement centré sur le thème de la liberté d'ex-

pression, cet épaté recueil chronologique se lit comme un livre d'histoire. Qui raconte la lutte acharnée d'un organe de presse pour la conservation de son indépendance (de la pub, des partis, de la grande presse...) et son combat constant pour la défense de la liberté d'expression.

« Charlie Hebdo : 50 ans de liberté d'expression », éd. Les Échappés, 328 p., 39 €.

(1) Voir encadré ci-contre.
(2) Une minute, quarante-neuf secondes », de Riss, éd. Actes Sud.